

Catalogue 2017 - 2018

Soutien au tutorat

Fonds social MAE

Formations
Embauches
Outils



Fonds Social

Milieu d'accueil & d'apprentissage


Association
Paritaire pour
l'Emploi et la
Formation

Table des matières

Avant propos	4
Notions en lien avec le tutorat	6
Formations	8
Formations de base 2 jours ou 4 jours	10
Intervisions	22
Formation croisée	25
Accompagnement d'équipe autour du tutorat	30
Coordonnées des opérateurs de formation	32
Embauche compensatoire pour le suivi de formation	35
Embauche complémentaire pour du tutorat	36
Tutorat de formation	36
Tutorat d'insertion/qualification	36
Tutorat de transition	37
Tutorat d'intégration.....	37
Outils	39
Carnet de bord	39
Boîte à outils des bonnes pratiques.....	40
Témoignages vidéos	41
Soutiens des pouvoirs publics	42

Avant-propos du Fonds social MAE

Le Fonds social pour le secteur des Milieux d'accueil d'enfants (MAE), composé des organisations syndicales et des fédérations patronales du secteur, s'adresse aux employeurs et aux travailleurs des institutions qui organisent de manière régulière la garde d'enfants de moins de 12 ans (CP 332).

Ce Fonds concerne de nombreuses institutions : crèches, préguardiennats, maisons communales d'accueil de l'enfance, maisons d'enfants, haltes-garderies, halte-accueil d'urgence et en accueil flexible, services d'accueil extrascolaire, services d'accueillantes conventionnées, services de garde à domicile d'enfants malades ; soit en tout plus de 550 employeurs et plus de 6.500 travailleurs salariés.

Depuis plusieurs années, le secteur des milieux d'accueil d'enfants et le Fonds social MAE sont sensibles à la question du tutorat. Les formations aux métiers de l'enfance comptent un nombre important d'heures de stage, celui-ci fait partie de l'apprentissage du métier et de la nécessaire transmission d'un savoir être, d'un savoir-faire, d'une culture de l'accueil. Il apparaît alors clairement aux gestionnaires du Fonds social MAE que ce sont les jeunes en formation pour exercer les métiers de l'accueil comme les jeunes qui commencent leur parcours professionnel dans un de ces métiers qui doivent être au centre de l'attention.

Le Fonds social MAE a choisi d'investir dans cinq formes de tutorat :

1. le tutorat de formation (destiné aux jeunes en formation durant leur stage),
2. le tutorat d'intégration (qui vise les travailleurs nouvellement engagés),
3. le tutorat d'insertion (qui vise des jeunes peu qualifiés qui se forment en alternance),
4. le tutorat de transition (qui vise les travailleurs en fin de contrat de transition professionnelle)
5. le tutorat de réintégration (qui soutient la reprise au travail de personnes avec une aptitude réduite au travail suite à une maladie, un handicap ou un accident).

Il a opté pour 3 formes d'actions :

- la formation des tuteurs (formation de base au tutorat, intervision entre tuteurs, accompagnement d'équipe concernant le tutorat, formation croisée entre professionnels de l'accueil d'enfants et de l'enseignement),
- le développement d'outils pour les accompagner dans leurs missions,
- le financement de temps de travail pour mieux assurer ce tutorat et l'encadrement des stagiaires,

La reconnaissance d'un titre de compétences de tuteur en entreprise au sein du Consortium de validation des compétences est de nature à promouvoir un tutorat de qualité au sein des organisations (voir www.tutorats.org).

Le Fonds social MAE souhaite que les formations et les outils favorisent la qualité de l'insertion et de la formation des jeunes, de l'intégration de nouveaux travailleurs, un meilleur accompagnement des stages et par là le développement d'un accueil de qualité avec des travailleurs qualifiés.

Pour le Fonds social MAE,

Isabelle Gaspard
Vice-Présidente

Yves Hellendorff
Président

Notions en lien avec le tutorat

Qu'entend-on par tutorat ?

Le tutorat est un accompagnement formatif mis en oeuvre par des pairs dont ce n'est pas la fonction principale. Il tend à soutenir la formation et la socialisation du jeune ou la transition vers un emploi durable.

Quels types de tutorat ?

- Le tutorat de formation : destiné aux élèves/étudiants stagiaires, il fait partie d'un parcours de formation
- Le tutorat d'insertion : destiné aux personnes peu qualifiées, il s'intègre dans un dispositif d'insertion avec une alternance entre emploi et formation
- Le tutorat d'intégration : destiné aux jeunes ou aux nouveaux embauchés, il vise à intégrer un travailleur dans son nouveau milieu de travail
- Le tutorat de transition: destiné aux travailleurs engagés dans un contrat de transition professionnelle (emploi-jeune, PTP, article 60...). Il vise à soutenir le travailleur dans sa recherche d'emploi en vue d'obtenir au plus vite un emploi durable
- Le tutorat de réintégration : destiné à soutenir la reprise au travail de personnes avec une aptitude au travail suite à une maladie, un handicap ou un accident

Les activités de tutorat

L'objectif est de favoriser, selon la situation, l'intégration, l'insertion, le suivi de formation ou la transition vers un emploi durable des travailleurs tutorés. Concrètement, il s'agit de :

- aider le travailleur à s'intégrer dans un nouveau milieu professionnel (règles et usages) ;
- accompagner dans la prise de fonction, l'intégration dans l'équipe, avec le public et les partenaires ;
- faire comprendre les missions de l'institution ;
- donner des informations sur le métier et les tâches ;
- établir et mettre en œuvre un plan de formation (accompagner le travailleur dans ses choix de formation et dans les contacts avec les organismes de formation) ;
- accompagner le travailleur concernant le suivi des formations [contacts avec le centre de formation, vérification de l'assiduité, intégration des apports de la formation, recherche de solutions en cas de difficultés (méthodes de travail, rythme, conciliation travail-formation, maîtrise de la langue française...), soutien durant les périodes de stage et participation à l'évaluation des stages] ;
- informer et accompagner le travailleur vers les dispositifs d'accompagnement professionnel (conseil en évolution professionnelle et/ou bilan de compétences)
- repérer les éventuelles difficultés (par l'observation ou lors d'entretiens), aider à décoder les difficultés et les problèmes et proposer des pistes de solution ;
- évaluer la progression du travailleur ;
- aider le travailleur dans sa transition vers un nouvel emploi (accompagnement auprès

d'organismes extérieurs, aide à la recherche d'emploi, aide à la rédaction d'un CV et de lettre de motivation, soutien aux démarches de candidatures spontanées...).

Qui prend en charge le tutorat ?

Le tutorat est mis en oeuvre par différentes personnes : le tuteur, le responsable et l'équipe.

Le **tuteur** est un travailleur expérimenté, exerçant le même métier que le tuteuré, sans formation pédagogique spécifique nécessairement.

Les formations et interventions au tutorat permettent au tuteur d'acquies et de développer les compétences utiles à l'exercice de cette fonction. Ce travailleur contribue, par une observation, un accompagnement sur le terrain et des entretiens, au développement de l'identité et des compétences professionnelles du nouveau travailleur.

Pour exercer valablement la fonction de tuteur, le travailleur expérimenté doit répondre aux critères suivants :

- Travailler dans une fonction identique à celle qui est exercée et/ou apprise par le tuteuré
- Travailler dans la même implantation que le tuteuré
- Avoir une expérience professionnelle probante (2 ans d'ancienneté dans l'institution et 5 ans d'ancienneté dans la profession)
- Avoir un horaire compatible avec l'horaire du tuteuré
- Consacrer du temps pour exercer les missions du tutorat
- Avoir les compétences de tutorat (acquies par l'expérience ou via la formation)
- Être volontaire pour exercer la fonction de tuteur

Le **responsable** intervient à des moments essentiels de l'activité de tutorat : décision d'accueillir le tuteuré information auprès des travailleurs, désignation du/des tuteur(s) en concertation avec l'équipe, organisation du travail permettant une mise en oeuvre continue du tutorat tout au long de la présence du tuteuré, signature des conventions de stage... Il est en contact avec les établissements d'enseignement ou encore recadre le tuteuré par rapport à l'emploi, le cas échéant. Son rôle est particulièrement essentiel notamment dans le cadre des tutorats d'insertion et d'intégration.

L'**équipe** dans son ensemble, par sa présence au quotidien avec le tuteuré, assume une fonction de tutorat indispensable en permettant une continuité du tutorat même en l'absence du tuteur désigné. Un accompagnement d'équipe concernant le tutorat vous permettra de mettre en oeuvre ou d'améliorer vos pratiques en s'appuyant sur les outils du classeur « Le tutorat dans tous ses états » et favorisera les compétences collectives.

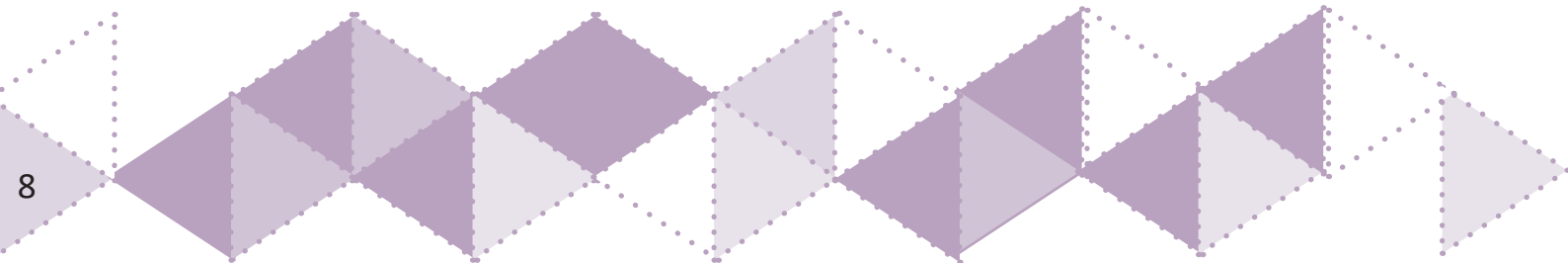
Les formations tutorat

Formations de base

Intervision

Formation croisée

Accompagnement d'équipe



Vous trouverez sur chaque fiche de présentation les éléments suivants :

En haut à droite : le type d'action (formation, intervision, accompagnement)

Des icônes pour mieux visualiser les particularités de la formation

Organisable sur site	
Spécifique MAE	
Valorisable décret ATL	
Nouveauté	
Enseignement de promotion sociale	

Formation de base

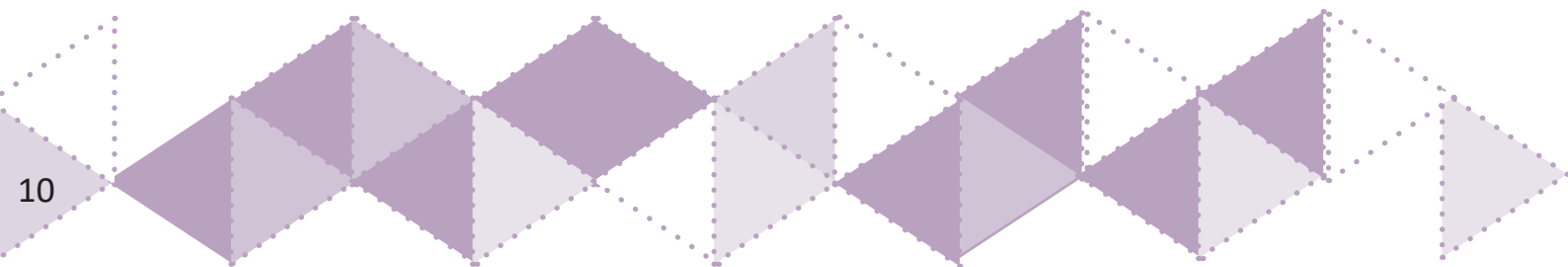
2 jours

4 jours

Cette formation est vivement conseillée si vous souhaitez accueillir les travailleurs tutorés (salariés ou stagiaires) dans les meilleures conditions et acquérir les compétences de base concernant leur accompagnement.

L'objectif est de former le travailleur à l'accompagnement des tutorés en favorisant leur intégration dans le contexte professionnel, en facilitant l'acquisition et le développement des compétences et, le cas échéant, la transition vers un nouvel emploi en fin de contrat.

Inscriptions aux formations de base via le formulaire d'inscription FORMAPEF sur www.apefasbl/formapef



Formation au tutorat dans le secteur de l'enfance

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les enjeux de la fonction de tuteur - Développer la posture du tuteur et ses responsabilités - Favoriser un accueil de qualité du jeune en stage
Programme	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les enjeux de la fonction du tuteur - Développer la posture du tuteur et ses responsabilités <ul style="list-style-type: none"> ✓ Définir la fonction de tuteur, ses responsabilités et ses obligations, sa contribution au processus réflexif sur les pratiques ✓ Déterminer les représentations de chacun par rapport au rôle de «tuteur» ✓ Clarifier la répartition des rôles et des tâches entre le tuteur, le supérieur hiérarchique, le coordinateur de l'association, et le maître de stage, le cas échéant - Favoriser un accueil de qualité du jeune en stage <ul style="list-style-type: none"> ✓ Faciliter l'intégration du jeune au sein de l'association et dans l'équipe ✓ Mettre en place des entretiens d'accueil et de suivi ✓ Présenter au jeune les différents cadres et référents, fonctions et publics avec lesquels il va interagir ✓ Assurer une fonction de relais entre le jeune, les collègues, les responsables hiérarchiques et les publics ✓ Identifier les caractéristiques des jeunes, et en particulier dans les filières de formation/insertion envisagées - Découvrir les spécificités des milieux « Petite Enfance » - Encadrer la progression du jeune durant son stage en tenant compte des spécificités des milieux « Petite Enfance » <ul style="list-style-type: none"> ✓ Accompagner le jeune dans sa découverte de l'exercice concret du métier ✓ Montrer et expliquer les gestes professionnels - Identifier les mécanismes de motivation et de pédagogie à l'égard du stagiaire
Méthodes	Méthode participative et inductive
Formateur	<p>Annick THOMAS</p> <p>Licenciée en psychologie, thérapeute par le jeu, instructrice certifiée « Aware Parenting », formatrice experte en petite enfance à l'EPE</p>
Public cible	Tout public

Organisé par	Quand	Où
Ecole des Parents et des Educateurs	Formation de 4 jours Lundi 9 octobre 2017	Ecole des Parents et des Educateurs rue de Monceau Fontaine 42/1 6031 Charleroi (Monceau Sur Sambre)
Référence de la formation	Lundi 16 octobre 2017	
C2668	Lundi 13 novembre 2017	
	Lundi 4 décembre 2017	
	De 09:30 à 16:30	

Particularités



Tutorat et accompagnement

Tuteur, transmettre le métier à un autre

- Objectifs**
- Accueillir, former, accompagner les tutorés et évaluer
 - Utiliser ses aptitudes communicationnelles, notamment en vue de transmettre efficacement des consignes
 - Connaître les mécanismes de la motivation et les notions clés de la pédagogie
 - Appliquer efficacement des techniques de transmission de savoir-faire
- Programme**
- Situer le rôle du tuteur dans le dispositif de formation
 - ✓ Identifier le rôle du tuteur et ses obligations
 - ✓ Identifier les difficultés rencontrées par le tuteur dans la pratique
 - Connaître le public
 - ✓ Identifier les caractéristiques des apprenants
 - ✓ Adopter un comportement facilitant l'apprentissage
 - Planifier l'accueil et accueillir l'apprenant
 - Accompagner l'apprenant dans sa découverte du métier
 - ✓ L'intégrer au sein de l'entreprise et dans l'équipe
 - ✓ Transmettre le métier
 - ✓ Planifier la progression des tâches confiées à l'apprenant
 - Initier l'apprenant à l'évaluation
 - ✓ Sensibiliser l'apprenant à l'intérêt de porter un regard critique sur sa pratique professionnelle et ses comportements
 - ✓ Identifier les objectifs, les objets et les moments de l'évaluation
 - ✓ Donner du feed-back constructif
 - La communication au service du tuteur et déclinée dans son action
- Méthodes** L'interactivité est l'essence même de cette formation : exercices pratiques, débats, jeux de rôle, mises en situation, analyse de situations réelles, exploitation du vécu des participants, recherche de solutions appropriées aux problèmes amenés, tests d'autoévaluation, analyse de vidéos ...
- Formateur** Caroline HAMAIDE
Formatrice en techniques de communication depuis 2011, en charge de formations dans divers domaines Soft skills, communication... majoritairement des travailleurs des secteurs non marchands et pour des chercheurs d'emploi
- Public cible** Tout public

Organisé par	Quand	Où
Bruxelles Formation Entreprises	Formation de 3 jours Lundi 4 décembre 2017	Bruxelles Formation Entreprises rue de Stalle 67 1180 Bruxelles (Uccle)
Référence de la formation	Lundi 11 décembre 2017	
C2677	Lundi 18 décembre 2017 De 09:00 à 16:30	

Particularités

* « Le tutorat doit contribuer au respect des conditions d'exercice du métier (respect de la réglementation) et non s'y substituer »



Accompagner les stagiaires : vers plus d'efficacité

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux travailleurs du secteur d'accueillir et d'accompagner au mieux les étudiants en leur permettant d'accéder à un accompagnement de qualité, tant pour leur bien (plus value de la formation, accès possible à l'emploi, enracinement dans le monde du travail...) que pour celui de l'institution (intégration plus aisée dans l'équipe, meilleure connaissance du lieu et des usagers, plus grande adaptation des stagiaires au lieu visé...) - Permettre aux institutions du secteur non-marchand de développer des partenariats plus efficaces avec le secteur scolaire ou de la formation - Permettre une évaluation plus juste et plus objective des stagiaires, entraînant des mises à l'emploi facilitée, la constitution de réserve de recrutement adaptée au besoin et au fonctionnement des institutions
Programme	<ul style="list-style-type: none"> - Définition du rôle de tuteur, implications (comprendre l'intérêt de son rôle, les difficultés qui y sont inhérentes...) - Définir le public visé (en comprendre les caractéristiques, les attentes...) - Développer un partenariat avec le lieu d'enseignement ou de formation (entretenir des relations, participer à l'élaboration du projet de formation...) - Accompagner l'apprenant (l'informer, établir confiance et communication, faciliter son intégration, le motiver, l'aider à se remettre en question...) - Assurer sa formation, conformément aux attentes de l'institution et du lieu d'enseignement ou de formation (fixer des objectifs, mises en situation...) - Evaluer (vérifier les acquis d'apprentissage, donner des feedback, tant au lieu d'enseignement ou de formation qu'à l'apprenant...)
Méthodes	Echange d'expériences, débat d'idée, mise en place d'une méthode commune, mises en situations, exercices pratiques
Formateur	Véronique MANFROID Licenciée en sciences psychopédagogiques – orientation psychologie clinique, DES en états modifiés de consciences et assuétudes, travaille, enseigne et encadre des stages dans le secteur non marchand depuis plus de 20 ans
Public cible	Tout public

Organisé par	Quand	Où
IEPSCF Thuin	Formation de 2 jours Mercredi 13 décembre 2017	IEPSCF Thuin Grand Rue, 52 6530 Thuin
Référence de la formation	Jeudi 14 décembre 2017	
C2666	De 08:30 à 16:00	

Particularités



Tutorat : sensibilisation à l'accompagnement en formation

- Objectifs** - Sensibiliser aux compétences du tuteur dans l'accompagnement des apprenants
- Programme**
- Identifier les enjeux de la fonction du tuteur
 - Appréhender le public concerné
 - Participer à l'élaboration du projet de formation
 - Accueillir et accompagner l'apprenant
 - Assurer la formation de l'apprenant
 - Assurer l'évaluation et le suivi de l'apprentissage de l'apprenant
- Méthodes** Analyse des questions, des craintes, des freins et des leviers par différentes techniques d'approche participative
- Formateur** Véronique DE CLERCK (1) - Anne Chantal MATEU-RAMIS (2)
- (1) Infirmière enseignante, coordinatrice de la section Aide et Soins aux personnes et de la section Soins Palliatifs.
- (2) Psychologue clinicienne
- Chargée de cours depuis septembre 2006 (AESS) dans les formations de promotion sociale dans le secteur de l'aide et des soins aux personnes. Les cours dispensés sont, entre autre, des cours de psychologie, de communication interpersonnelle, de déontologie ainsi que l'encadrement des stages d'insertion et d'intégration professionnelle.
- Public cible** Tout public

Organisé par	Quand	Où
CPSE	Formation de 2 jours Vendredi 19 janvier 2018	CPSE rue des fortifications 25 4030 Liège (Grivegnée)
Référence de la formation	Vendredi 26 janvier 2018	
C2669	De 08:30 à 17:00	

Tutorat et accompagnement

Aider le tuteur à comprendre son rôle et à remplir sa mission

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir, former, encadrer et accompagner les jeunes - Se situer en tant que tuteur – avec ses motivations et ses hésitations – dans le dispositif de formation professionnelle, d’insertion et d’intégration des jeunes - Bien communiquer : établir une relation de confiance ; faciliter l’intégration du jeune ; le recadrer au besoin - Structurer sa pensée afin de pouvoir structurer le parcours du jeune - Savoir transmettre, savoir-faire et savoir-être
Programme	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à plat des acquis et représentations - Les bases d’une relation de confiance - L’accueil et l’intégration du jeune - Rôles et responsabilités (le contrat) - Bien communiquer pour bien transmettre - L’apprentissage en question / Conditions pour former par le travail - Suivi et accompagnement du jeune / L’entretien de débriefing - De la nécessité d’évaluer & de s’auto-évaluer - Donner un feed-back constructif / L’assertivité au service de la relation - Les attitudes qui aident / La motivation en question
Méthodes	<p>Formation interactive - Menu à adapter ENSEMBLE, au long de la formation... Exercices pratiques, débats, jeux de rôle + apports théoriques</p> <p>Echanges d’expériences, analyses de cas, recherche de solutions</p> <p>Observation et analyse des comportements, du langage, de la gestuelle</p> <p>Exercices de recadrage...</p>
Formateur	<p>Hélène GALLEZ</p> <p>Près de 30 années d’expérience dans le secteur non marchand.</p> <p>Formatrice expérimentée, spécialisée en gestion du stress, Team Building, Assertivité, Gestion de l’agressivité, Relation clientèle, Mieux-être dans les relations de travail, Apprivoiser le temps et le stress, Tutorat et transmission de savoirs, Relations Parents/Professionnels...</p>
Public cible	Tout public

Organisé par	Quand	Où
Bruxelles Formation Entreprises	Formation de 4 jours Mardi 23 janvier 2018	Bruxelles Formation Entreprises rue de Stalle 67 1180 Bruxelles (Uccle)
Référence de la formation	Mardi 30 janvier 2018	
C2670	Mardi 06 février 2018	
	Mardi 27 février 2018	
	De 09:00 à 16:30	

Particularités  *

* « Le tutorat doit contribuer au respect des conditions d’exercice du métier (respect de la réglementation) et non s’y substituer »

Tutorat : Sensibilisation à l'accompagnement en formation

- Objectifs** - Sensibiliser aux compétences de tuteur dans l'accompagnement des jeunes en formation en alternance, des étudiants de l'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale et d'autres organismes de formation
- Programme**
- Identifier les enjeux de la fonction du tuteur
 - Appréhender le public concerné
 - Participer à l'élaboration du projet de formation
 - Accueillir et accompagner l'apprenant
 - Assurer la formation de l'apprenant
 - Assurer l'évaluation et le suivi de l'apprentissage de l'apprenant
- Méthodes** Méthodes et outils divers à mettre en place en fonction du public accueilli. Il s'agira d'un public d'adultes professionnels connaissant parfaitement le métier et en contact régulier avec tous types de stagiaires. Outre les apports théoriques, référence sera fait à leur propre vécu et expériences.
- Formateur** Marthe ADAM
- Dans le cadre de sa fonction de responsable MCAE de Marloie, Madame Adam a eu l'occasion de participer depuis octobre 2016 à un groupe ayant pour thème le «tutorat dans les milieux d'accueil». Elle a donc amorcé cette réflexion avec l'équipe de puéricultrices de la structure. Comme il s'agit d'une sensibilisation des tuteurs à l'accompagnement en formation, les référentiels et documents qu'elle a pu recueillir l'aideront à aborder les différentes compétences à acquérir par les stagiaires.
- Public cible** Tout public

Organisé par	Quand	Où
IEPSCF Marche-en-Famenne	Formation de 2 jours Mardi 30 janvier 2018	IEPSCF Marche-en-Famenne rue Cornimont 6900 Marche-en-Famenne
Référence de la formation	Mardi 27 février 2018	
C2671	De 08:40 à 16:00	

Particularités



Tutorat : Sensibilisation à l'accompagnement des nouveaux engagés

Objectifs	- Sensibiliser aux compétences du tuteur dans l'accompagnement des nouveaux travailleurs en favorisant leur intégration dans l'institution
Programme	- Identifier les enjeux de la fonction du tuteur - Appréhender le public concerné - Accueillir et accompagner le nouveau travailleur - Accompagner les premières semaines/mois
Méthodes	Analyse des questions, des craintes, des freins et des leviers par différentes techniques d'approche participative
Formateur	Véronique DE CLERCK (1) - Anne Chantal MATEU-RAMIS (2) (1) Infirmière enseignante, coordinatrice de la section Aide et Soins aux personnes et de la section Soins Palliatifs. (2) Psychologue clinicienne Chargée de cours depuis septembre 2006 (AESS) dans les formations de promotion sociale dans le secteur de l'aide et des soins aux personnes. Les cours dispensés sont, entre autre, des cours de psychologie, de communication interpersonnelle, de déontologie ainsi que l'encadrement des stages d'insertion et d'intégration professionnelle.
Public cible	Tout public

Organisé par	Quand	Où
CPSE	Formation de 2 jours Vendredi 02 février 2018	CPSE rue des fortifications 25 4030 Liège (Grivegnée)
Référence de la formation	Vendredi 09 février 2018	
C2672	De 08:30 à 17:00	

Particularités



Tutorat : Sensibilisation à l'accompagnement des nouveaux engagés

- Objectifs** - Permettre de sensibiliser aux compétences de tuteur dans l'accompagnement des nouveaux travailleurs en favorisant leur intégration dans l'institution
- Programme** - Identifier les enjeux de la fonction du tuteur
 - Appréhender le public concerné
 - Accueillir et accompagner le nouveau travailleur
 - Accompagner les premières semaines/mois
- Formateur** Marthe ADAM
 De février 1994 jusque maintenant, Service d'Accueillantes Conventionnées « Les Coccinelles » de la ville de Marche-en-Famenne,
 Depuis septembre 2006, engagements comme expert ou professeur dans le cadre des formations d'accueillantes d'enfants à caractère familial par différentes écoles de promotion sociale (Virton, Arlon, Marche-en-Famenne, Libramont et Vielsalm).
- Public cible** Tout public

Organisé par	Quand	Où
IEPSCF de LIBRAMONT	Formation de 2 jours Vendredi 04 mai 2018	IEPSCF de LIBRAMONT avenue Herbofin 39 6800 Libramont
Référence de la formation	Vendredi 01 juin 2018	
C2673	De 08:30 à 16:00	

Particularités



Tutorat : Sensibilisation à l'accompagnement des nouveaux engagés

Objectifs	- Permettre de sensibiliser aux compétences de tuteur dans l'accompagnement des nouveaux travailleurs en favorisant leur intégration dans l'institution
Programme	- Identifier les enjeux de la fonction du tuteur - Appréhender le public concerné - Accueillir et accompagner le nouveau travailleur - Accompagner les premières semaines/mois
Formateur	Marie-Claire PETERS Ce professeur est en contact régulier avec les maîtres des stages (tous secteurs) au sein de la formation des éducateurs au niveau du Certificat de qualification et au niveau bachelier
Public cible	Les tuteurs du secteur non marchand

Organisé par	Quand	Où
CESA	Formation de 3 jours Mardi 8 mai 2018	CESA rue de Courcelles 10 6044 Charleroi (Roux)
Référence de la formation	Mardi 15 mai 2018	
C2665	Mardi 22 mai 2018 De 09:00 à 15:00	

Particularités



Formation de base au tutorat dans le secteur de l'enfance

- Objectifs**
- Promouvoir la fonction de tutorat et définir les conditions nécessaires à sa mise en place
 - Améliorer la qualité d'accueil des stagiaires dans les lieux de stage «Petite Enfance» grâce au développement d'un partenariat entre l'école et le milieu d'accueil
 - Définir la fonction de tuteur, ses responsabilités, ses obligations, son rôle de relais entre le stagiaire, l'équipe, la direction du milieu d'accueil et les professeurs de pratique professionnelle
 - Définir les étapes incontournables liées à l'accueil d'un stagiaire et détermination des tâches qui incombent à chaque partenaire avant-pendant-après le stage
 - Prendre en compte les attentes de chaque partenaire concernant le stagiaire et relevé des moments de rencontre avec ces partenaires, tout en gardant l'enfant, ses besoins, ses rythmes au centre de ses préoccupations
- Programme**
- Etablissement d'un relevé des attentes de chaque participant
 - Confrontation des représentations concernant le tutorat
- Méthodes**
- Notre méthodologie de travail se base sur les représentations mentales et le vécu individuel de chaque participant. Nous sollicitons les échanges oraux, tant concernant le partage de ressentis, de questionnements, de doutes que la transmission de pratiques judicieuses ou d'idées remarquables. Grâce à des jeux dynamiques, des mises en situation, des jeux de rôles, des exercices en sous-groupe... nous souhaitons rendre le travail réflexif vivant et ludique afin qu'il puisse poursuivre son chemin dans le chef de chacun, bien après le temps de formation. Grâce à une méthode d'analyse par étapes, les formateurs soutiennent l'analyse d'une situation amenée par un participant et qui puisse être utile à la pratique des autres.
- Formateur**
- Nathalie DERAD (1) - Carine LESAGE (2)
 (1) Psychopédagogue et enseignante à l'Institut Notre-Dame de Namur
 (2) Psychologue et formatrice au FRAJE
- Public cible**
- Tout public

Organisé par	Quand	Où
FRAJE Asbl	Formation de 4 jours	FRAJE Asbl rue de Bomel, 154 5000 Namur
Référence de la formation	Mercredi 26 septembre 2018	
C2674	Mercredi 10 octobre 2018	
	Mercredi 24 octobre 2018	
	Mercredi 07 novembre 2018	
	De 09:00 à 16:00	

Particularités



Tutorat : Sensibilisation à l'accompagnement des nouveaux engagés

- Objectifs** - Permettre de sensibiliser aux compétences de tuteur dans l'accompagnement des nouveaux travailleurs en favorisant leur intégration dans l'institution
- Programme** - Identifier les enjeux de la fonction du tuteur
 - Appréhender le public concerné
 - Accueillir et accompagner le nouveau travailleur
 - Accompagner les premières semaines/mois
- Formateur** Marie-Claire PETERS
 Ce professeur est en contact régulier avec les maîtres des stages (tous secteurs) au sein de la formation des éducateurs au niveau du Certificat de qualification et au niveau bachelier
- Public cible** Les tuteurs du secteur non marchand

Organisé par	Quand	Où
CESA	Formation de 3 jours Vendredi 16 novembre 2018	CESA avenue Montjoie 93/97 1180 Bruxelles (Uccle)
Référence de la formation	Vendredi 23 novembre 2018	
C2855	Vendredi 30 novembre 2018 De 09:00 à 15:00	

Particularités

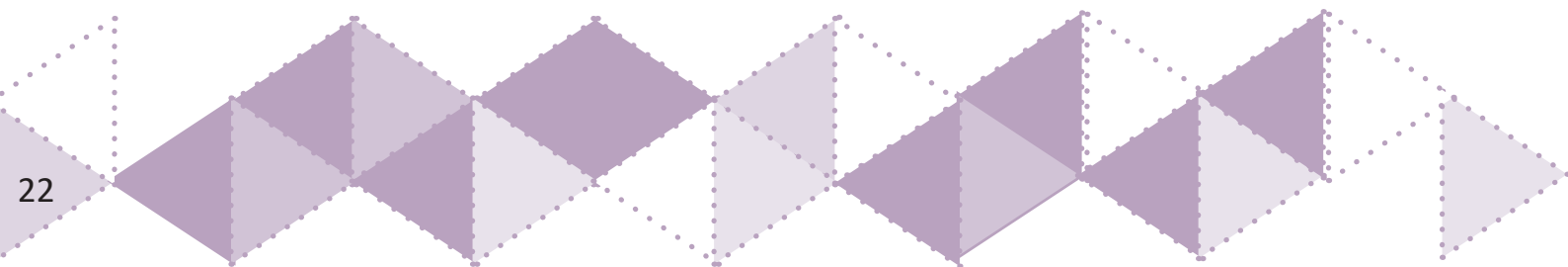


Intervisions

Les interventions ont pour objectif de permettre aux tuteurs de différents milieux d'accueil d'enfants d'échanger sur :

- leurs pratiques et leurs méthodes
- les outils du classeur « Le tutorat dans tous ses états » (boîte à outils et carnet de bord)

Inscriptions aux interventions via le formulaire d'inscription FORMAPEF sur www.apefasbl/formapef



Intervision concernant le tutorat dans le secteur de l'enfance

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le processus réflexif du tuteur et le rendre plus autonome vis-à-vis des difficultés qu'il rencontre au quotidien dans l'exercice de sa fonction - Consolider les compétences du tuteur dans l'exercice de sa fonction - Améliorer la qualité d'accueil des stagiaires dans les lieux de stage «Petite Enfance» grâce au développement d'un partenariat entre l'école et le milieu d'accueil - Développer sa capacité de communication aux collègues, au stagiaire, aux membres de l'école - Dans la mise en place d'un tutorat, mieux prendre en compte les différentes personnes qui gravitent autour de l'enfant et garder l'enfant, ses besoins, le respect de ses rythmes au centre de sa préoccupation
Programme	<ul style="list-style-type: none"> - L'intervision est un espace-temps, cadré par un tiers, proposé à des professionnels afin de prendre du recul sur leur pratique quotidienne. Il est donc difficile d'élaborer un programme détaillé avant de rencontrer les participants et de les entendre à propos des situations qu'ils vivent et des difficultés qu'ils rencontrent. La première séance sera consacrée aux présentations (organisme de formation, interviseur, participants, leurs questions et attentes) et à la détermination d'un cadre de travail contenant (méthodologie de travail, règles de vie en groupe) - Les séances suivantes se focaliseront sur l'échange autour de ressentis et à l'analyse de situations particulières, en lien avec la fonction de tuteur
Méthodes	<p>Notre méthodologie de travail se base sur les représentations mentales et le vécu individuel de chaque participant. Nous sollicitons les échanges oraux, tant concernant le partage d'affects, de questionnements, de doutes que la transmission de pratiques judicieuses ou d'idées remarquables. Les formateurs stimulent le dialogue à propos d'outils développés par l'ULg et le CERSO ou amenés par les participants et par les formateurs. Grâce à une méthode d'analyse par étape, les formateurs soutiennent l'analyse d'une situation amenée par un participant et qui puisse être utile à la pratique des autres. Quelle que soit la technique ou l'outil utilisé, la remise en question des professionnels est constamment encouragée grâce au «pas de côté» que nous invitons les participants à faire.</p>
Formateur	<p>Isabelle CHAVEPEYER Psychologue et formatrice au FRAJE</p>
Public cible	Tout public

Organisé par	Quand	Où
FRAJE Asbl	Formation de 6 demi-jours Mardi 2 février 2018	FRAJE Asbl rue du Meiboom 14 1000 Bruxelles
Référence de la formation	Mardi 27 février 2018	
C2675	Mardi 27 mars 2018	
	Vendredi 27 avril 2018	
	Vendredi 25 mai 2018	
	Vendredi 22 juin 2018	
	De 09:30 à 12:30	

Intervision à destination des tuteurs dans le secteur de l'enfance

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Offrir aux tuteurs et tutrices un espace de recul et d'analyse de leur engagement professionnel - Participer à un processus d'intervision processus qui a pour but de permettre aux professionnel-le-de déposer leurs pratiques et leurs questionnements afin de construire collectivement de nouveaux repères quant à la mise en œuvre des tutorats
Programme	<p>A partir des expériences amenées par les participante-e-s, il s'agira de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - repérer les obstacles/ les difficultés vécues dans le cadre du tutorat - identifier le(s) niveau(x) où se situent les nœuds/ les tensions (utilisation d'une grille d'analyse des niveaux de la réalité sociale « Grille Ardoino ») - construire de nouveaux repères (micro-méso-voire macro) pour l'agir professionnel. <p>Le rôle de la superviseuse est de créer un cadre sécurisant à la parole, aux interrogations, à l'analyse réflexive et critique de la pratique dans un contexte institutionnel et social donné. Elle sera également amenée à s'appuyer sur les outils du Fonds MAE et ainsi fournir des repères théoriques et des grilles d'analyse qui, d'une part, alimenteront la réflexion et, d'autre part, soutiendront les pistes d'intervention / changements.</p>
Méthodes	Processus d'intervision soutenu par grilles d'analyse
Formateur	<p>Frédérique BRIBOSIA</p> <p>Formatrice pour le CERSO, professeure de méthodologie du travail social et superviseuse de pratiques de stage à la HELHa, Institut Cardijn.</p> <p>Expérience professionnelle de 15 ans en tant qu'assistante sociale dans un Service d'Accueillantes d'Enfants conventionnées.</p> <p>Longue pratique de supervisions d'équipes dans le secteur de la petite enfance, de l'enfance et de la famille.</p>
Public cible	Tout public

Organisé par	Quand	Où
CERSO- HELHa	Formation de 3 jours Jeudi 26 avril 2018	APEF asbl square Saintelette 13 - 15 1000 Bruxelles
Référence de la formation	Jeudi 24 mai 2018 Jeudi 14 juin 2018	
C2676	De 09:30 à 16:30	

Formations croisées entre professionnels de l'accueil d'enfants et de l'enseignement

Depuis 2014, le Fonds social pour le secteur des Milieux d'accueil d'enfants (Fonds MAE) en partenariat avec l'enseignement obligatoire soutient la collaboration entre les deux types d'institution autour des stages réalisés au sein des institutions privées d'accueil d'enfants (0-12 ans) par des stagiaires inscrits en puériculture : renforcement du temps de travail dédié à l'accompagnement des stagiaires et appui de l'ULg via un document de référence (carnet de bord) et des réunions d'échanges et d'évaluation des actions mises en place (focus group).

Au-delà des échanges mis en place lors des focus group entre participants à ce projet de renforcement de l'encadrement des stages, il est apparu utile de mettre en place une formation réunissant les acteurs clés de l'accompagnement des stagiaires (maîtres de stages et tuteurs) autour de la première expérience de stage.

Public cible

- Enseignement : maîtres de stages de l'option D3 P Puériculteur/trice
- Milieux d'accueil : tuteur (puériculteur) ayant au moins 3 ans de pratique professionnelle

Les inscriptions sur base de « tandems » maître de stage – tuteur seront privilégiés.
Les groupes de formation seront composés de 8 à 18 participants.

Objectifs de la formation

Concernant en particulier l'accompagnement de l'élève dans son premier stage en puériculture, il s'agit de construire ou renforcer la collaboration entre les partenaires en fonction de leurs réalités professionnelles et missions respectives, en s'appuyant sur le carnet de bord mis au point par le service PERF de l'ULg).

Sur base d'échanges entre participants, préciser :

- les facteurs de réussite de l'intégration d'un stagiaire dans un MA et les pistes de mise en œuvre de ces facteurs ;
- les articulations Ecole / Milieu d'Accueil dans l'accompagnement du stagiaire pour lui permettre de mobiliser les compétences clés pour l'accueil ;
- la progressivité des attentes respectives (Maître de stage, Tuteur) vis-à-vis du stagiaire dans le respect du Projet d'Accueil du lieu de stage

Méthodologie

Partir d'un partage des pratiques : échange sur des situations réelles (aborder des situations –problèmes avec des pistes d'évolution) et soutenir le dialogue entre professionnels de l'enseignement et du secteur professionnel

Modalités d'inscription



Pour les travailleurs des Milieux d'accueil l'accès est possible aussi pour les MAE du secteur public, inscription sur base du formulaire d'inscription Formapéf www.apefasbl.org/formapef



Institut de la Formation
en cours de Carrière
rue Davel 14 - 1016, 1000 BRUXELLES
www.ifc.cfwb.be / ifc@cfwb.be

Pour les enseignants, cette formation fait partie du programme des formations en interréseaux organisées par l'IFC. Pour vous y inscrire, rendez-vous sur le site de l'IFC www.ifc.cfwb.be. Vous aurez besoin d'une clé d'inscription aux formations (C.I.F.) disponible auprès de votre direction. La référence du code consacré à cette formation porte le numéro 538101701.

La session n°25618 concerne les dates des 27/11 et 18/12/2017.

La session n°25619 se rapporte aux dates des 26/01 et 9/02/2018.

L'accompagnement de l'élève dans son premier stage en puériculture

Programme	<p>Présentation de l'organisme de formation et des formateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Explicitation des règles de vie en groupe (secret professionnel, confort personnel, prise de parole en groupe...) - Présentation des participants - Etablissement d'un relevé des attentes de chaque participant <p>Réflexions à propos des besoins et attentes du MAE lors de l'accueil du stagiaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vis-à-vis de l'école (objectifs de stage, nombre de stagiaires, périodicité, rôle du maître de stage...) - Vis-à-vis du stagiaire (prise de RV avant le stage, présentation aux parents, actions attendues du stagiaire dans quelles limites...) <p>Réflexions à propos des besoins et attentes de l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vis-à-vis du MAE (présentation du Projet d'Accueil, rôle du tuteur, entretiens d'évaluation...) - Vis-à-vis du stagiaire (apprentissage en situation professionnelle, liens avec la théorie...) <p>Définir des moments de rencontre nécessaires entre l'école et le MAE (où se passent-ils, qui est concerné, quand ont-ils lieu...)</p> <p>Définir le contenu de ces moments de rencontre, lister les documents à y transmettre...</p> <p>Partage d'expériences de terrain en lien avec les questions de départ et analyse de situations concrètes rencontrées sur le terrain</p> <p>Jeux de rôle et mises en situation permettant le décentrage, l'ouverture d'esprit et le dégagement de pistes de solutions face à des difficultés rencontrées dans la collaboration milieu d'accueil-stagiaire-école</p>
Méthodes	<p>La méthodologie de travail se base sur les représentations mentales et le vécu individuel de chaque participant. On sollicite les échanges oraux, tant concernant le partage de ressentis, de questionnements, de doutes que la transmission de pratiques judicieuses ou d'idées remarquables. Grâce à des jeux dynamiques, des mises en situation, des jeux de rôles, des exercices en sous-groupe... on souhaite rendre le travail réflexif vivant et ludique afin qu'il puisse poursuivre son chemin dans le chef de chacun, bien après le temps de formation. Grâce à une méthode d'analyse par étapes, les formateurs soutiennent l'analyse d'une situation amenée par un participant et qui puisse être utile à la pratique des autres. Quelle que soit la technique ou l'outil utilisé, la remise en question des professionnels est constamment stimulée grâce au « pas de côté » que nous invitons les participants à faire.</p> <p>Vu l'expérience clinique des formateurs, on accorde une priorité à ce que chaque participant puisse trouver sa place dans le groupe et se déployer à son rythme parmi les autres. Une attitude de respect, de non jugement est favorisée tout au long du processus afin de nourrir une confiance dans le groupe nécessaire à un travail de bonne qualité. Les formateurs ne se posent pas en transmetteurs de savoirs mais plutôt en révélateurs de compétences. Ils peuvent donner ou réactualiser des connaissances théoriques, si le besoin s'en fait sentir, mais leur rôle est de créer des conditions optimales (confiance, espace-temps contenant, cadre clair) dans le groupe afin de développer une intelligence collective qui enrichira les pratiques de chaque participant.</p>

- Formateur Carine Lesage
- animation de plusieurs groupes de travail « stagiaires et projet d'accueil » depuis 2004 qui réunissent à la fois des professionnels des MAE, des moniteurs de stage et du personnel de l'enseignement
 - écriture du fascicule « L'accueil des Stagiaires » <http://www.fraje.be/fascicule-lac-cueil-des-stagiaires/>
 - formation en tutorat de stagiaires
 - expérience en pratique d'intervision
- Nathalie Derard
- supervision des stages de puériculture dans différentes structures de la région namuroise (crèches et maisons d'enfants, école maternelle, enseignement spécial)

Organisé par	Quand	Où
FRAJE	Formation de 2 jours Lundi 27 novembre 2017	FRAJE rue du Meiboom 14 1000 BRUXELLES
Référence de la formation	Lundi 18 décembre 2017	
C2857	De 09:00 à 17:00	

L'accompagnement de l'élève dans son premier stage en puériculture

- Programme**
- Appréhender et comprendre mutuellement les rôles, réalités professionnelles et contexte de travail (enjeux, facilités, résistances) des deux publics-cible de la formation, maître de stage et tuteur
 - Appréhender et comprendre mutuellement qui sont ces jeunes stagiaires en puériculture, à la fois « élève » en contexte scolaire et « cheminant » professionnellement au sein d'une équipe, d'une institution, avec des enfants
 - Construire un processus de co-formation dans une perspective d'accompagnement d'un-e jeune stagiaire en puériculture, en articulant caractéristiques individuelles, exigences scolaires, compétences professionnelles requises
 - Soutenir un espace de dialogue entre tuteurs et maîtres de stage
 - S'approprier les outils existants (documents de référence ONE, recherche sur la formation initiale des professionnel-le-s de l'enfance, ...) et créer des repères /outils pour soutenir l'accompagnement/les compétences/l'évaluation des stagiaires dans les MAE
- Méthodes**
- Un tour des attentes des participant-e-s permettra de « mettre sur la table » les nœuds et les difficultés vécues
 - Créer un espace de dialogue dans le respect et le non-jugement afin de permettre à chacun-e de parler de son « soi professionnel », ses difficultés, ses questionnements, ses représentations et attentes de « l'autre professionnel »
 - Mise en œuvre d'un processus d'analyse de la pratique dans le cadre d'un travail de supervision / intervision à partir de situations-clés/exemplatives
 - Fournir des grilles d'analyse de la pratique d'accompagnement et de co-formation/ permettre aux participants de construire leurs propres repères –outils à « ramener » dans la pratique de travail quotidienne
- Formateur** Frédérique Bribosia :
- Maître de Formation pratique HELHa Département social LLN –Cardijn (formation pratique de futurs assistants sociaux dans le cadre d'un accompagnement croisé avec professionnel-le-s de terrain)
 - Co-formatrice du module « Stagiaires en MAE » organisé par l'ASBL FRAJE (2014 – 2016)
 - Nombreuses expériences de formation / supervision de professionnel-le-s, notamment dans le secteur de la petite enfance
 - Expérience professionnelle de 15 dans un Service d'Accueillantes d'Enfants Conventionnées – Les Arsouilles, Ciney

Organisé par	Quand	Où
CERSO	Formation de 2 jours Vendredi 26 janvier 2018	CERSO
Référence de la formation	Vendredi 9 février 2018	Rue des Tanneries 1
C2858	De 09:30 à 16:30	5000 NAMUR

Accompagnement d'équipe

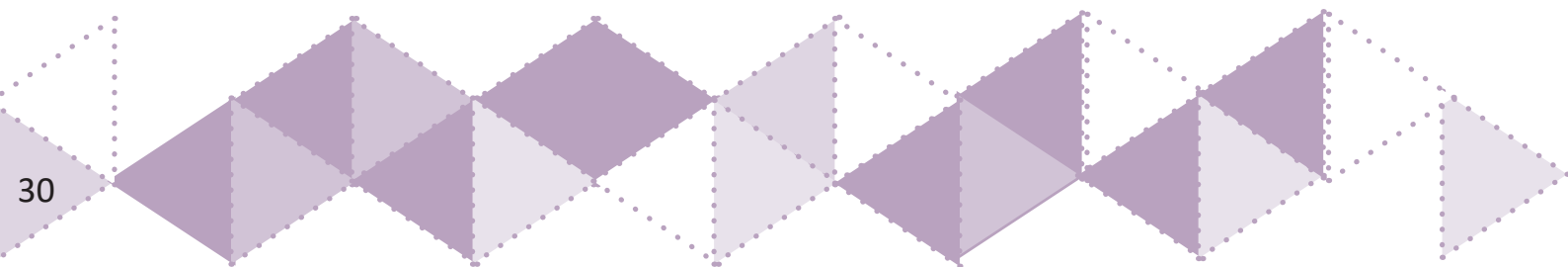
Cette action s'adresse à l'équipe qui s'interroge sur ses pratiques d'accueil, d'insertion, d'intégration et de transition des tutorés et qui souhaite les faire évoluer.

L'objectif est de mettre en œuvre ou d'améliorer ses pratiques de tutorat en s'appuyant sur les outils du classeur « Le tutorat dans tous ses états ».

Pour que cet accompagnement se réalise dans de bonnes conditions, il est préférable qu'au moins un des participants ait suivi la formation de base.

Le Fonds MAE finance les accompagnements d'équipe via l'introduction d'une bourse formative (modalités et formulaires sur www.fondsmoe.org).

Les Milieux d'accueil peuvent faire appel à un organisme de formation de leur choix (à l'exception des sociétés commerciales). Si le Milieu d'accueil fait appel à la proposition reprise à la page suivante, il ne doit plus introduire l'annexe concernant l'offre de service de l'opérateur.



Deux situations sont possibles:

Objectifs généraux et spécifiques	<p>A. Accompagnement à l'élaboration d'un dispositif de tutorat</p> <p>Objectif général : Co-construire un dispositif de tutorat performant et adapté au service</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effectuer un état des lieux de l'existant au sein du service en termes de dispositif de tutorat - Co-construire avec l'ensemble de l'équipe un dispositif de tutorat efficace au sein du service - Identifier les rôles de chacun dans la mise en place du dispositif de tutorat - Elaborer une feuille de route de mise en place du dispositif de tutorat - Construire l'évaluation du dispositif <p>B. Accompagnement à la pratique au quotidien du tutorat</p> <p>Objectif général : Analyser les pratiques de tutorat du service et/ou des tuteurs</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre du recul par rapport aux pratiques de tutorat au sein du service ainsi que par rapport à sa pratique de tuteur - Améliorer des éléments-clés du tutorat importants pour le service (thème(s) à choisir par le service) - Identifier les rôles et responsabilités de chacun dans ce processus d'amélioration - Co-construire et partager des expériences et outils entre participants, avec le(la) consultant(e) - Valoriser et utiliser les outils proposés et méthodes par le Fonds (Ulg et CERSO)
Méthodes	<p>Animation de séances de travail avec la direction et le personnel (par équipe, groupe de travail (comité de pilotage), transversalement...) par le consultant-accompagnateur, sur les différents points du programme de travail annoncé, selon la méthode suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifie le thème ou la problématique à traiter - Mobilise la documentation existante et récolte des informations disponibles - Amène son expertise et ses outils dans le processus d'amélioration - Présente les différents diagnostics posés - Identifie avec le groupe, la méthode et/ou conception ou proposition d'outils appropriés à implémenter - Valide progressivement, étape par étape, les orientations d'action dégagées, les productions et/ou les outils élaborés par le groupe - Invite à des productions propres et à penser transfert dans le service et/ou dans la fonction - Evalue les résultats atteints et effets enregistrés - Implémente la démarche partielle, la méthode ou l'outil dans l'équipe et/ou dans la fonction. <p>Une autre contribution attendue du consultant est de jouer « regard extérieur, oeil critique », en vue de construire et d'apporter-valider des solutions aux problèmes posés. L'accompagnateur externe sera ainsi amené à jouer au niveau méthodologique les différents rôles de consultant, d'observateur, d'instigateur, d'animateur, de formateur... Son rôle ne peut pas consister à heurter les membres du service, mais bien à les interpeller, à les faire évoluer à leur faire entrevoir d'autres possibles, plus professionnels.</p>

Organisé par	Quand	Où
ANCOLIE	Accompagnement de 6 x 3h	Fédération Wallonie Bruxelles

Présentation des opérateurs de formation

Ancolie - Chaussée Mont-St-Jean 209, 1410 Waterloo
02/384.92.20 - 0477/42.53.48
www.ancolie.be

Services de formation sur site en Gestion d'équipe, Management & Leadership, Communication empathique, Gestion de l'agressivité et de la violence, Gestion des émotions et du stress, Gestion de projet, Conduite d'entretiens, élaboration de Plans de formation, Formation de formateurs. Rôle d'administrateur. Supervisions d'équipe & de CA, accompagnement de projet ou de service.

Responsable : Christel GEERAERT expérience de 10 ans.

Equipe de 6 intervenant-es professionnel-les au service du non-marchand.

Bruxelles Formation Entreprises - Rue de Stalle 67, 1180 Bruxelles
02/371.73.96 - 02/371.73.60
www.bruxellesformation.be

BRUXELLES FORMATION ENTREPRISES est un organisme public spécialisé dans la formation permanente et le recyclage des travailleurs, essentiellement dans les secteurs public et non marchand. Depuis de nombreuses années, il propose des formations en phase avec les problématiques sociétales les plus récentes, aux contenus et aux méthodes adaptés à divers publics. Ceux-ci varient tant par leurs fonctions que par leurs qualifications, leurs origines, leurs niveaux de responsabilité etc.

CERSO - HELHa - chaussée de Binche 159, 7000 Mons
<http://www.helha.be/formation/social/cerso/presentation-cerso/>

Le CERSO est constitué de trois pôles :

- Le CERSO Formations catalogue qui propose chaque année un programme de formations diversifié ;
- Le CERSO Offres sur mesure qui répond à vos besoins d'accompagnement d'équipes, d'interventions, de supervisions collectives ou individuelles ;
- Le CERSO Recherche, qui met à disposition des milieux professionnels son expertise en matière de recherche.

CESA - Rue de Courcelles 10, 6044 Charleroi
www.cesa.be

Etablissement de l'enseignement de promotion sociale.

CPSE - rue des Fortifications 25, 4030 Liège
04/343.00.54 - 04/343.21.40
www.cpse-liege.be

Établissement de formation pour adultes, l'école déploie ses activités dans les secteurs pédagogique, social et paramédical. Lieu de rencontre et de formation en alternance, le CPSE vise le développement de 3 niveaux de compétences.

Ecole des Parents et des Educateurs - Rue de Stalle 96, 1180 Bruxelles
02/371.36.35 - 02/371.36.30
www.ecoledesparents.be

L'association a pour but de favoriser le développement de la personne dans le respect de ses options en vue d'encourager une citoyenneté responsable de chacun. Les publics visés par l'EPE sont les personnes, les associations et les institutions en charge de l'éducation à tous les âges de la vie. Ces personnes, associations et institutions apportent par le biais de l'éducation et de la formation, quelque chose d'essentiel à la société : son avenir !

FRAJE asbl - Rue du Meiboom 14, 1000 Bruxelles
www.fraje.be

Le FRAJE a pour mission la formation continue des professionnels de l'enfance 0-12 ans et la recherche. Au travers des différentes actions, il vise :

- à favoriser la continuité d'être chez l'enfant
- rendre adéquates les pratiques professionnelles dans le respect des valeurs familiales et culturelles rencontrées ;
- rencontrer les professionnels dans leur contexte de travail, considérant les contraintes et opportunités que celui-ci offre ;
- viser l'excellence des compétences des professionnels.

EPSCF Libramont - Avenue Herbofin, 39, 6800 Libramont
www.iepslibramont.be

L'enseignement de promotion sociale de Libramont offre un large éventail de formations dans les domaines les plus divers.

IEPSCF Marche-en-Famenne - Avenue de la Toison d'or 71, 6900 Marche-en-Famene
www.promotion-sociale-marche.be

L'enseignement de promotion sociale de Libramont offre un large éventail de formations dans les domaines les plus divers.

IEPSCF Thuin - Grand Rue 52, 6530 Thuin
www.thuinpromsoc.be

L'enseignement de promotion sociale de Libramont offre un large éventail de formations dans les domaines les plus divers.

Financement de l'embauche

*Embauche compensatoire
pour le suivi de la formation*

*Embauche complémentaire
pour la mise en place
du tutorat*

Les financements repris dans ce chapitre sont valables jusqu'au 31 août 2018.

Embauche compensatoire pour le suivi de formation

Principes

- Toute heure de formation suivie donne droit à un financement pour engager du personnel supplémentaire durant une heure
- Le volume de formation ouvrant le droit à ce financement peut être globalisé sur l'année scolaire (du 1er septembre au 31 août de l'année suivante)
- Le Fonds prend en charge un montant de 25€ par heure de formation suivie (s'il y a remplacement)
- Si le coût de l'embauche est supérieur à 25€/heure, le Fonds accepte de financer :
 - jusqu'à 30€/ heure si l'embauche compensatoire est destinée à un travailleur âgé d'au moins de 50 ans
 - jusqu'à 27,50€/heure dans les autres cas

Conditions

- Concertation préalable au sein de l'institution
- Les travailleurs en formation doivent être engagés au moins à mi-temps
- Les formations doivent être reconnues dans le cadre du Congé-éducation payé
- Les jours de formation doivent coïncider avec les jours de travail habituels du travailleur.

Le volume d'heures pris en charge

Le volume maximum de remplacement pris en charge par travailleur en formation est de maximum:

- 120 heures par année scolaire
- 180h si la formation est reconnue comme telle au CEP ou le travailleur n'a pas le CESS
- 240h s'il s'agit d'un plan de reprise de travail suite à absence supérieure à un an avec un besoin de réorientation professionnelle, suite à une aptitude réduite au travail ou pour une réinsertion sur le marché du travail suite à une inactivité supérieure à 3 ans.

Les formations tutorat reprises dans cette brochure sont reconnues dans le cadre du Congé-Education Payé (CEP).

Embauche complémentaire pour du tutorat

L'embauche complémentaire est une embauche supplémentaire réalisée suite au financement du Fonds et qui entraîne une augmentation du volume de l'emploi au sein de l'institution par rapport à la situation précédente la demande d'embauche faite au Fonds.

1) Le tutorat de formation: durant les stages de la formation

Afin d'améliorer la collaboration entre établissements scolaires et milieux d'accueil concernant les stages en milieu professionnel, le Fonds MAE et la Fédération Wallonie-Bruxelles soutiennent le tutorat et l'encadrement des stagiaires du secteur des milieux d'accueil d'enfants:

- Temps du travail supplémentaire dans les milieux d'accueil d'enfants
- Encadrement supplémentaire pour les établissements d'enseignement
- Mise à disposition d'un outil évolutif concernant l'organisation des stages
- Echanges de pratique entre professionnels de l'accueil d'enfants et de l'enseignement

Les filières concernées sont:

En plein exercice

- Puériculture 5ème, 6ème année (7ème Puériculture à condition que le MAE ait déjà participé au projet et que le nombre de 7èmes ne dépasse pas un tiers du nombre total de stagiaires au sein du MAE)
- Agent d'éducation 5ème et 6ème année (à condition que le stage ait lieu dans un MAE avec des travailleurs «emplois-jeunes» ou extrascolaire ex-FESC, en fonction de la reconduction du projet Qualifesc)

En promotion sociale

- Filières de niveau secondaire supérieur : auxiliaire de l'enfance, éducateur ou animateur
- Éducateur spécialisé (à condition que le stage ait lieu dans un MAE avec des travailleurs «emplois-jeunes» ou extrascolaire ex-FESC, en fonction de la reconduction du projet Qualifesc)

Quel financement ?

«L'enveloppe tutorat» est calculée en fonction du nombre de périodes de stage qui doivent être effectuées chez l'employeur, à raison de 1€ par période de stage de plein exercice et 2€ par période de stage de promotion sociale.

Ex: un stage de 200 périodes de promotion sociale peut être financé à hauteur de 400€.
Une période de stage équivaut à 50 minutes.

Plus d'informations sur www.stagiairemae.org

Ils sont destinés aux travailleurs répondant à l'une des catégories suivantes :

1. Les travailleurs en transition professionnelle

- Programme de transition professionnelle (PTP)
- Plan Formation-Insertion (PFI - Région Wallonne – Forem)
- Formation Professionnelle Individuelle en Entreprise (FPIE en Région bruxelloise– Actiris)
- Stage de transition professionnelle (Région Wallonne – Forem) ou Stage First (Région bruxelloise – Actiris)
- Contrat d'insertion
- Contrat article 60 - 61

Pour les conditions, veuillez consulter le site www.evolutio-apef.be.

2. Les travailleurs salariés ayant moins de 30 ans, au maximum le CESS et suivant une formation qualifiante, uniquement pour le tutorat d'insertion.

Pour les conditions, veuillez vous référer à la brochure «Initiatives 2015-2018» du Fonds social MAE

3. Les travailleurs «emploi-jeune»

Pour les conditions, veuillez vous référer au vade-mecum «emploi-jeune».

Trois types de tutorat peuvent concerner ces publics:

a. Le tutorat d'insertion: pour un accompagnement tout au long de la formation

Ce tutorat est mis en place tout au long du parcours de qualification du travailleur afin de favoriser le suivi de la formation de base ou qualifiante, combiné au temps de travail au sein de l'institution. Il peut commencer à l'engagement du travailleur et se termine à la fin de la formation.

b. Le tutorat d'intégration: pour un accompagnement durant la première année du contrat de travail

Le tutorat d'intégration est destiné aux travailleurs qui viennent d'être engagés, qu'ils aient ou pas une formation qualifiante à l'engagement. Il s'agit d'un tutorat qui s'exerce durant la première année de travail.

c. Le tutorat de transition pour un accompagnement durant les trois derniers mois du contrat

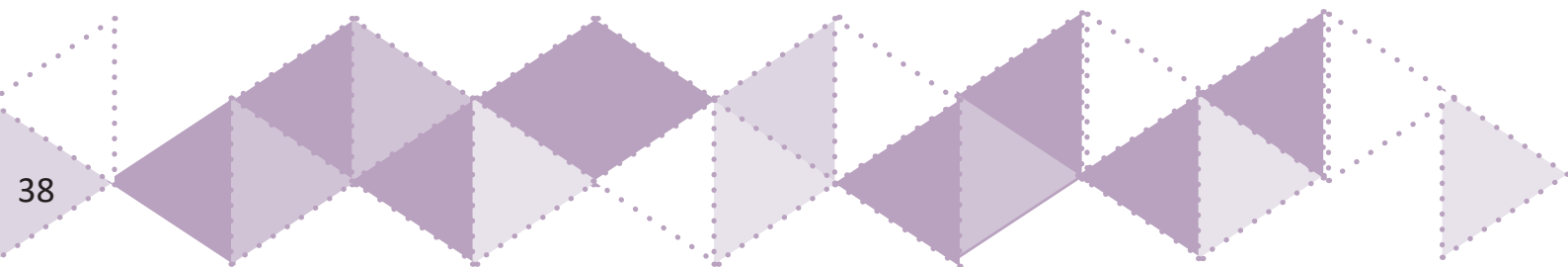
Le tutorat de transition est destiné aux travailleurs dont le contrat de travail se termine dans les trois mois. Ce tutorat vise à soutenir le travailleur dans sa recherche d'emploi en vue d'obtenir au plus vite un emploi durable.

Un tableau récapitulatif des conditions financières est disponible sur www.tutorats.org

Outils

&

Soutiens des pouvoirs publics



Outils

1) Le carnet de bord

Le Fonds social MAE a édité une brochure avec la collaboration de l'Université de Liège afin d'aider les institutions dans l'encadrement des stagiaires: le «carnet de bord» pour le soutien au tutorat et à l'encadrement des stages dans les milieux d'accueil d'enfants du secteur 0-12 ans.

Il s'appuie sur des travaux menés à l'ONE et au sein de focus-group régionaux organisés en collaboration avec le Fonds.

Le carnet de bord se veut être un outil pour tout milieu d'accueil et toute école concernés par l'organisation des stages. Il envisage les divers moments clés pour l'organisation du stage, interpelle les professionnels, leur donne des repères pour construire des pratiques d'accompagnement de stage porteuses.

Cette brochure est téléchargeable gratuitement sur www.tutorats.org et peut être envoyée gratuitement sur demande par mail à projets.jeunes@apefasbl.org (dans la limite des stocks disponibles).

Le contenu est le suivant:

1. A propos du tuteur et du tutorat

2. Concevoir et mettre en oeuvre un dispositif d'encadrement des stagiaires

2.1 Préparer le stage : une tâche qui engage école et milieu d'accueil

Fiche 1 : Clarifier les attentes respectives école/milieu d'accueil

Fiche 2 : Préciser les objectifs du stage

Fiche 3 : Organiser les modalités pratiques de stage

Fiche 4 : Expliciter des outils supports d'apprentissage

Fiche 5 : Clarifier les modalités d'évaluation

2.2 Organiser l'accueil des stagiaires dans le milieu d'accueil

Fiche 6 : Organiser les premiers contacts

Fiche 7 : Prévoir une personne de référence tutrice

Fiche 8 : Annoncer la venue des stagiaires à toutes les personnes concernées

Fiche 9 : Favoriser la familiarisation avec les lieux et les personnes

Fiche 10 : Assurer la présentation du projet d'accueil

2.3 Accompagner l'activité des stagiaires durant son stage

Fiche 11 : Encadrer le/la stagiaire sur le terrain : le tuteur/trice, l'ensemble de l'équipe

Fiche 12 : Accompagner l'observation

Fiche 13 : Accompagner la prise en charge des enfants et l'accueil des parents

Fiche 14 : Impliquer les stagiaires dans la dynamique du projet d'accueil et celle de l'équipe

Fiche 15 : Assurer l'évaluation formative et faciliter l'auto-évaluation

2.4 Organiser la fin de stage

3. Le temps de faire le point

4. Un zoom sur l'accompagnement dans le tutorat

4.1 L'accompagnement, un processus interactif qui évolue à travers le temps

4.2 Apprendre le métier au/à la stagiaire sur le lieu de travail, l'importance d'entretiens organisés d'analyse des pratiques

2) La boîte à outils des bonnes pratiques

Le Fonds social MAE a édité une brochure avec la collaboration du Centre de Ressources pour le Social (CERSO) afin d'aider les institutions dans le tutorat d'insertion et d'intégration des jeunes travailleurs.

Elle s'appuie sur l'expérience de milieux d'accueil extrascolaires qui ont engagé des jeunes non qualifiés dans le cadre du dispositif « emplois jeunes » et ont été confrontés à leur accompagnement. Certains d'entre eux ont déjà pu bénéficier de temps pour développer le tutorat. Avec l'équipe du CERSO, ils ont relu leurs expériences. Le CERSO a pu formaliser et déployer des repères pour de telles pratiques de tutorat.

Cette brochure est téléchargeable gratuitement sur www.tutorats.org et peut être envoyée gratuitement sur demande par mail à projets.jeunes@apefasbl.org (dans la limite des stocks disponibles).

Le contenu est le suivant:

Préambule

Fiche 1 : Tutorat d'insertion, qu'est-ce que c'est ?

Fiche 2 : Tuteur et jeune, qui est qui ?

Fiche 3 : Les missions du tuteur

Fiche 4 : Etre tuteur, c'est accompagner

Fiche 5 : Réfléchir l'intégration du jeune, maturité d'un projet d'équipe

Fiche 6 : Se préparer à la mission de tuteur

L'accueil du jeune

Fiche 7 : L'importance des repères

Fiche 8 : Clarifier les attentes de chacun

Fiche 9 : Le «sac à dos» du jeune

L'accompagnement du jeune

Fiche 10 : Situer le jeune par rapport aux compétences attendues

Fiche 11 : Observation

Fiche 12 : Cadrer avec bienveillance

Fiche 13 : Mener un entretien

Fiche 14 : Motiver, encourager, valoriser

Fiche 15 : Confrontation à la réalité, entre paradoxe et compromis

Fiche 16 : Comment articuler formation et travail ? Les relations entre l'école et le milieu d'accueil

Fiche 17 : Définir le projet professionnel : et si le chemin se faisait en marchant ?

Fiche 18 : Bilan d'évolution

Fiche 19 : 30 ans, et après ? Au terme de l'emploi de transition ou en alternance

3) Témoignages vidéos

Des témoignages vidéos sur le tutorat des stagiaires dans les milieux d'accueil participant au projet «Soutien au tutorat et à l'encadrement des stagiaires» sont disponibles sur www.stagiairemae.org.

Les témoignages suivants sont disponibles:

- témoignage d'une crèche participant au projet
- témoignage d'un expert
- présentation du carnet de bord
- présentation des focus groupes

Soutien des pouvoirs publics

Réduction groupe-cible tuteur en région bruxelloise

Un employeur peut bénéficier d'une réduction groupe-cible « tuteurs » pour certains travailleurs qui assurent le suivi de stages ou assument des responsabilités pour des formations dans le cadre d'une formation professionnelle.

Plus d'informations sur <http://www.actiris.be>

Incitation financière de la Région wallonne (contrat en alternance)

Il s'agit d'une prime («P2») de 750 euros par jeune formé par l'entreprise sous contrat d'alternance d'une durée supérieure à 270 jours (9 mois). L'entreprise en bénéficie à l'issue de la première année de formation moyennant l'encadrement du jeune par un tuteur « agréé » c'est-à-dire formé ou disposant d'un titre de compétences de « tuteur » et la réussite de son année par l'apprenant.

*Plus d'informations sur <http://www.offa-oip.be/accueil/incitants-financiers/>
Ou contactez Emmanuel Disabato, coach sectoriel pour le secteur non-marchand par mail emmanuel.disabato@apef-febi.org ou par téléphone au 0474/72.31.43.*

Prime au tutorat en entreprise pour faciliter l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap en région wallonne

L'Agence pour une Vie de Qualité (AViQ)-branche Handicap propose différentes aides pour faciliter l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap. La prime au tutorat fait partie de ces aides : il s'agit d'une intervention financière accordée à l'entreprise qui désigne un tuteur chargé d'accompagner et de guider un travailleur handicapé nouvellement engagé.

Plus d'informations sur <https://www.aviq.be>

Prime de tutorat pour assurer le suivi d'une personne en situation de handicap pour la région bruxelloise

Un employeur reçoit une intervention financière pour permettre à un de ses employés d'encadrer et d'accompagner le travailleur handicapé qui vient d'être engagé ou qui reprend le travail. Cette personne est dénommée « le tuteur ».

Plus d'informations sur <https://phare.irisnet.be/>



Fonds social des Milieux d'Accueil d'Enfants
Square Saintelette 13-15 à 1000 Bruxelles
mae@aefasbl.org

Site internet du **Fonds MAE**: www.fondsmae.org

Contacts téléphoniques du Fonds MAE:

- Tutorat des stagiaires: Hélène Dohet, collaboratrice administrative
projets.jeunes@aefasbl.org - 02/227.62.05
- Tutorat emploi-jeune: Anne-Sophie Braquart, chargée de projets
emploi-jeune@aefasbl.org - 02/229.32.52
- Bourse formative et embauche suivi de formation: Rachid Zariohe, collaborateur administratif
mae@aefasbl.org - 02/227.20.24
- Responsable de projets: François Willemot: fwi@aefasbl.org - 02/229.20.34

Site internet **FORMAPEF**: www.aefasbl.org/formapef

Contact téléphonique Formapef: 02/229.20.23

Pour les formations de base, les interventions et les formations croisées, vous pouvez contacter la cellule Formapef à l'adresse mail formation@aefasbl.org

